

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue PUBLIQUEMENT, le 9 août 2021 à 19 h 30 à la salle du conseil au 75, Principale.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Simon Bois, conseiller # 5
Frédéric Dubé, conseiller # 6
Absence : MME Vicky Ouellet, conseillère # 3

Les membres présents forment le quorum.

Sont aussi présents : Mme Alyson Lavoie, aide au secrétariat et M. Yves Caron, contremaître.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

176-21

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel et une copie ce soir.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 17.1 Terrain Station pompage
- 17.2 Caméra de surveillance - Halte
- 17.3 Appui – Projet de sentier d'interprétation de la rivière des Aigles

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Adoption du Règlement # 179-21 sur l'utilisation de l'eau potable
- 7. Tracteur municipal – Soumission et crédit-bail
- 8. Prolongement des trottoirs – Phase 3
- 9. Programmation TECQ – Éclairage patinoire, réfection du rang 1...
- 10. Vente du tamiseur
- 11. Branches le long des rangs (sous-contrat ou travaux remis)
- 12. Camp de jour – Fin le 13 août – Félicitations
- 13. Jeux d'eau - Paiement
- 14. Technicien en architecture – Offre aménagement du bureau municipal
- 15. Soumission éclairage patinoire – Samson électrique
- 16. Parc au centre du village - CDL
- 17. Affaires nouvelles
Période de questions
- 18. Clôture de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

177-21

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 5 JUILLET 2021

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal compte-rendu de la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021 tel que présenté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

5757

Maire

DG

178-21 4. COMPTES

Chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

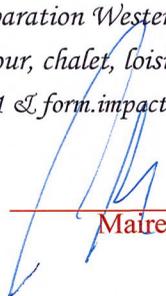
COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

	<u>Total salaires</u>	<u>31 076.10 \$</u>
Chèque # 15075 à 15121	Chèques de la liste des comptes du 5 juillet 2021	
Chèque # 15122 Gérard Dutil	Réso 113-21 Entretien des jardinières municipales	760.00 \$
Chèque # 15123 Hydro-Québec	Rue du Quai	123.35 \$
Chèque # 15123 Hydro-Québec	108, rue Principale	1 283.95 \$
Chèque # 15123 Hydro-Québec	Éclairage public	411.12 \$
Chèque # 15123 Hydro-Québec	4 2e Rang	192.09 \$
Chèque # 15124 Shaw direct	Câble	83.92 \$
Chèque # 15125 Revenu Québec	Déclaration taxe hébergement	85.40 \$
Chèque # 15126 RSVPCHALETS	Annonce site Internet 12 mois	121.82 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	75, rue Principale	526.85 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	3, rue du Quai	137.46 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	5, rue du Quai	319.30 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	27, rue Principale	86.17 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	73, rue Principale	535.74 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	3, rue Sirois	164.59 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	2A, rue Bélanger	416.99 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	15, rue Bélanger	382.53 \$
Chèque # 15127 Hydro-Québec	5, rue Sirois	522.04 \$
Chèque # 15128 Chantal Corbin	Réso 283-20 Ménage juillet, belvédère, ...	1 166.85 \$
Chèque # 15129 Pauline Beaulieu	Réso 283-20 Gestionnaire Parc Natur'Ailes	109.12 \$
Chèque # 15130 InfoTech	Formation élections 2021	281.69 \$
Chèque # 15132 Petite caisse	Accessoire Camp de jour et fournitures de bureau	56.45 \$
Chèque # 15133 DeryTelecom	Internet et téléphone	528.51 \$
Chèque # 15134 Revenu Québec	Retenues et cotisations (eur)	3 675.01 \$
Chèque # 15135 Revenu Canada	Retenues à la source (eur)	500.57 \$
Chèque # 15136 Revenu Québec	PPA - Juillet	1 013.50 \$
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 20-06 au 24-07-2021	1 700.68 \$
	Cotisation de l'employeur 20-06 au 24-07-2021	170.07 \$
Visa	Publiquip annonce	98.82 \$
	Total	<u>15 454.59 \$</u>

COMPTES À PAYER

1 Alain Mailloux Dynatech	Pièce pour fouet à batterie	43.18 \$
2 Alcide Ouellet et Fils Inc.	Entretien du tracteur à pelouse	426.50 \$
3 Association dévelop. Vallée-des-Lacs	Quote-part 2021	2 545.00 \$
4 Automation D'Amours	Vérification de l'eau potable	699.05 \$
5 BuroPro Citation	Facturation copies réelles effectuées TOSHIBA	201.95 \$
6 Camping Québec	Adhésion et plan de visibilité 2022	711.53 \$
7 Caron Robert	Réso 125-21 Castors	140.00 \$
8 Carrefour du camion R.D.L.	Pièces et pièces réparation Western	157.46 \$
9 Dépanneur chez Carolie	Articles camp de jour, chalet, loisirs et voirie	278.78 \$
10 École Nationale des Pompiers Québec	Migration pompier 1 & L. form. impacts psychologiques	291.50 \$

5758



Maire



DG

11	Électronique Mercier	Programmation et nouveau numéro paget	102.45 \$
12	Entreprise Camille Ouellet et fils	Pompe d'égout-Principale	4 825.91 \$
13	Entreprise Boucher & Santerre Inc.	Essences & rép. pickup	725.88 \$
14	Érablière Ghis-Ann Inc.	Location et transport pelle 304 pour jeux d'eau	534.63 \$
15	Excavation Jean-Guy Roy Inc.	Transport sable fin jeux d'eau et camion fossé Rang 1	1 287.72 \$
16	Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	10.00 \$
17	GLS Logistics Systems Canada Ltd	Messagerie	28.40 \$
18	Jeux Gonflables Rimouski	Camp de jour location modules de jeux d'eau & canon	786.92 \$
19	J. M. Turcotte	Entretien égout	2 096.97 \$
20	Lavoie Francis	Réso. 33-21 Pratique espace clos RDL et déplac.	154.80 \$
21	Les produits Métalliques A. T. Inc.	Pièces Sterling	59.79 \$
22	Livraison M. L. 2019	Rouleau pour pelouse 25 Lbs	10.67 \$
23	Lubrimax	Huile pour le compresseur	225.35 \$
24	Magasin Coop Squatec	Tondeuse Autodrop	367.90 \$
25	Matériaux du Lac	Acc. voirie, Loisir et entretien ménager bureau	280.95 \$
26	Nettoyeur Christine enr.	Service buanderie	58.64 \$
27	Pièces d'auto Rimouski Inc.	Outil: Boîte, filtre à air, rép. pépîne et Sterling	236.77 \$
28	Playtec (9386-3025 Québec Inc.)	Réso 163-20 Module de jeux	18 187.90 \$
29	Purolator Inc.	Analyse d'eau égout et réseau	21.64 \$
30	Régie Intermunicipale des déchets	Ordures et recyclage 6/10	5 799.20 \$
31	RMG Prévention	Pompier harnais	87.09 \$
32	Sani Express	Produits entretien	191.18 \$
33	Servitech Inc.	Demande de révision rôle 2021	771.50 \$
34	Signalisation Lévis Inc.	Réso. 46-21 Sécurité rue du Quai	2 945.78 \$
35	Sirois Luc	Camp de jour déplacement module de jeux d'eau	202.96 \$
36	URLS du Bas-Saint-Laurent	Réso. 109-21 Formation Camp de jour	45.99 \$
37	WURTH	Accessoires voirie	180.51 \$
TOTAL COMPTES À PAYER			45 742.45 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

- Reçu de la MMQ un chèque de 1 635 \$ comme ristourne 2020.
- Reçu de Revenu Canada un avis de cotisation d'impôt des sociétés à zéro, suite à l'envoi par la comptable du rapport d'impôt municipal (nouvelle obligation).
- Reçu les attestations de réussite à la formation Espaces clos suivie par Francis Lavoie, Jonathan Leblanc-Breault, André-Bruno Rodrigue, Yves Caron et Maryse Nadeau.
- La RIDT nous envoie une lettre pour la vidange de notre fosse au belvédère, la même lettre qu'ils ont envoyés aux contribuables pour la vidange de leur fosse septique (aux 2 ans pour un total de 63 vidanges). On doit afficher notre # civique, localiser notre fosse, couvercles accessibles, ... à partir du 16 août et la date a été devancé au 11 ou 12 août.
- Le ministère de la sécurité publique nous envoie un courriel concernant la Semaine de la prévention des incendies 2021 dont le thème pour une 3^e année est : Le premier responsable c'est toi ! La semaine aura lieu du 3 au 9 octobre.
- Le 3 août reçu un communiqué de la MRC du lancement de la saison 2021 et inauguration du nouveau kiosque fermier « Verger patrimonial du Témiscouata » jeudi le 5 août, lancement de produits à la camerise (sauce BBQ, vinaigrette, ...) situé au 656, rang Notre-Dame-des-Champs à Pohénégamook.
- Reçu par courriel le 9 juillet, le CV de Maxime Gobeil Philibert de Saint-Guy qui a sa Classe 1, chauffeur de machinerie lourde, ...

8. Le ministère des Affaires municipales et de l'habitation convie tout le milieu municipal à souligner la Semaine de la municipalité qui aura lieu du 12 au 18 septembre sous le thème « Ma municipalité : ma qualité. De vie! » et nous invite à organiser des activités qui mettent en valeur les services que nous offrons et les projets que nous réalisons.
9. La Route des Monts Notre-Dame nous invite à l'inauguration de la halte touristique de Saint-Marcellin, Vendredi, le 20 août de 11 h 30 à 13 h. Un goûter sera servi et une visite du site de la Feste médiévale suivra à 13 h 00. Une confirmation de présence doit leur être faite pour le 18 août à 16 h.

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 179-21 SUR L'UTILISATION DE L'EAU

« DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE »

La directrice générale déclare qu'aucun changement n'est intervenu entre le projet de règlement # 179-21 adopté le 5 juillet et l'adoption du règlement ce soir.

179-21

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 179-21 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable à l'automne 2011 ;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté en 2012 le Règlement 109-12 sur l'utilisation de l'eau potable en respect de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ;

ATTENDU QU'en vertu de cette stratégie chaque municipalité doit adopter un nouveau règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable d'ici le 1^{er} septembre 2021 ;

ATTENDU QUE le gouvernement propose un modèle de Règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable mis à jour en juin 2020 ;

ATTENDU QU'un avis de motion, la présentation et le dépôt du projet de règlement ont été donnés par la conseillère, Madame Vicky Ouellet à la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Monsieur le conseiller Serge Demers

QU'il soit ordonné et statué par le présent règlement du conseil municipal de Lac-des-Aigles, que la municipalité adopte le modèle proposé par le MAMH dans sa stratégie d'économie d'eau potable, mis à jour en juin 2020, Règlement 179-21 sur l'utilisation de l'eau potable, abrogeant le Règlement 109-12, tel qui suit :

ATTENDU QU'une copie du Règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. TRACTEUR MUNICIPAL – SOUMISSION ET CRÉDIT-BAIL

180-21

7.1 TRACTEUR MUNICIPAL – SOUMISSION

ATTENDU QU'un appel d'offres a été fait sur le site du SEAO le 10 juin 2021 ainsi que dans le journal Info-Dimanche, Édition du 16 juin pour la fourniture d'un tracteur municipal ;

ATTENDU QU'au terme du délai pour soumissionner soit mercredi le 4 août 2021 à 10 h, la municipalité avait reçu deux (2) soumissions cachetées ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues comportent 2 enveloppes soit enveloppe # 1 Instructions aux soumissionnaires incluant le devis technique de nos besoins et l'enveloppe # 2 contenant l'annexe 3 – Formulaire de soumission et l'annexe 4 – Bordereau de soumission;

ATTENDU QUE l'ouverture des deux soumissions a été faite publiquement, Mercredi, le 4 août 2021 à 10 h pour l'enveloppe # 1 ;

5760


Maire DG

ATTENDU QUE la vérification de la conformité à nos besoins et exigences demandées dans nos documents d'appels d'offres, entre autres (résolution du conseil d'administration, attestation fiscale de Revenu Canada, ...) pour les 2 contenus des enveloppes # 1 des deux soumissionnaires, a été faite ;

ATTENDU QUE suite aux résultats conformes de ces deux analyses, les enveloppes # 2 contenant l'annexe 3 – Formulaire de soumission et l'annexe 4 – Bordereau de soumission, ont été ouvertes publiquement Jeudi, le 5 août 2021 à 9 h ;

ATTENDU QUE le soumissionnaire conforme aux exigences et au coût estimé est l'entreprise Cubex limited.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Simon Bois

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte la soumission reçue et conforme soit celle déposée par l'entreprise Cubex limited pour la fourniture d'un Tracteur municipal livrable dans un délai de 90 jours à compter de la signature du contrat à signer suite à la réalisation du financement par crédit-bail.

Pour un montant de 164 533 \$ + taxes = 189 171.82 \$ comprenant tous les accessoires.

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat et tout document relatif à cet achat.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

181-21

7.2 TRACTEUR MUNICIPAL – CRÉDIT BAIL

Considérant l'acquisition d'un tracteur municipal dont le financement doit être réalisé par crédit-bail, et ce, conformément à la décision des membres du conseil, résolution 136-21 et inscrite aux Instructions du soumissionnaire page 9 Article 2.15.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles aille en soumission sur SEAO pour le financement par crédit-bail du tracteur municipal au montant de 189 171.82 \$ (taxes incluses). Que tous les documents d'appel d'offres soient accessibles sur SEAO.

Financé sur 10 ans (soit 120 mois).

Que les soumissionnaires aient jusqu'au Jeudi, le 2 septembre pour faire parvenir leur soumission.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Mme Francine Beaulieu, directrice générale comme personne désignée seule responsable de la gestion et du suivi de la demande de soumissions pour le financement par crédit-bail du Tracteur municipal.

Que la directrice générale soit mandatée pour faire le devis et autorisée à signer tout document relatif à cet appel d'offres.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

182-21

8. PROLONGEMENT DES TROTTOIRS – PHASE 3

TR3E nous fait une offre de service concernant l'ingénierie nécessaire à la réalisation de la Phase 3 de notre projet de prolongement de trottoirs sur la rue Principale. Comprenant Plans et devis de la Phase 3, du 110, rue Principale au 122, rue Principale, longueur approximative de 340 mètres. Visite au site à 950 \$ + Plans et devis à 3 450 \$ = 4 500 \$ + taxes = 5 173.87 \$

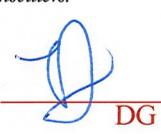
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de TR3e pour les plans et devis pour le prolongement des trottoirs – Phase 3 au montant de 4 500 \$ + taxes.

Que la directrice générale soit autorisée à signer cette offre.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

5761


Maire 
DG

9. PROGRAMMATION TECQ

Reçu information que le MAMH ajoute à notre subvention TECQ un montant de 168 211 \$. La programmation doit être révisée (version 4).

Ce sujet est remis à une prochaine réunion.

183-21 10. VENTE DU TAMISEUR

L'annonce du tamiseur dans la revue Publiquip a paru dans l'Édition du mois de juillet.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine la vente du tamiseur à Transport M. L. St-Onésime au montant de 28 743.75 \$ (taxes incluses).

Et qu'un avis public soit fait à cet effet.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

184-21 11. BRANCHES LE LONG DES RANGS – SOUS-CONTRAT OU TRAVAUX REMIS

La plupart des rangs ont besoin d'être fauchés.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles effectue ou donne à contrat le fauchage des rangs, soit les plus urgents pour cette année. Pour un maximum de 5 000 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

185-21 12. CAMP DE JOUR – FIN LE 13 AOÛT - FÉLICITATIONS

Le Camp de jour termine vendredi le 13 août. Il y a eu plus de 15 inscriptions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les 2 animatrices du Camp de jour 2021 soit Mlle Ariane Sirois et Jennifer Chagnon pour leur excellent travail au Camp de jour municipal cet été.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

186-21 13. JEUX D'EAU - PAIEMENTS

La résolution 170-21 a été adoptée en juillet. Elle est abrogée par la suivante.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a signé un contrat avec la compagnie Playtec pour la réalisation de Jeux d'eau (Résolution # 162-20), le 6 juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Playtec nous avait confirmé que les Jeux d'eau seraient fonctionnels le 30 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a envoyé une lettre enregistrée le 27 mai 2021 accompagnée de la résolution # 136-21, exigeant que les Jeux d'eau soient fonctionnels ultimement, le 14 juin sans quoi des procédures pourraient être entreprises;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a envoyé un courriel à M. Alexandre Breton de Playtec c.c. à nos avocats, le 18 juin les informant du bri de confiance entre la municipalité et eux et spécifiant qu'à compter du 14 juin 2021, des pénalités seraient appliqués dû aux délais;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de l'entreprise Playtec sont venus samedi le 3 juillet et que le tout n'est pas encore fonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE le 4 juillet, la municipalité a dressé une liste 19 points (SNAG) des items manquants, des ajustements à faire, ... liste non limitative, sur les Jeux d'eau, liste que M. Alexandre Breton a signé ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retranche du paiement de la dernière facture de Playtec portant le # F20100 au montant de 76 415.73 \$ (taxes incluses) une pénalité de 150 \$ par jour à compter du 14 juin, jusqu'au jour du démarrage des Jeux d'eau le 4 juillet, pour 20 jours soit 3 000 \$ + taxes soit 3 449.25 \$ et que sur le solde à payer de 72 966.48 \$ (taxes incluses) elle retienne 10 % du montant à payer en garantie jusqu'à la fermeture des jeux d'eau à l'automne 2021

et la complétion des anomalies restantes (programme, régulateur de pression, ajustement des jets vers l'intérieur et fermeture du jeux pour l'hiver) soit 7 296.64 \$ (taxes incluses).

Donc la facture # F20100 de 76 415.73 \$ (taxes incluses) – 3 449.25\$ (pénalité avec taxes incluses) = 72 966.48 \$ - 7 296.64 \$ (10 % de retenue avec taxes incluses) = 65 669.84 \$ est payée aujourd'hui.

Et autorise la directrice générale à payer le solde de 10 % de retenue 6 346.29 \$ + taxes, dès la complétion finale de toutes les anomalies, soit un chèque de 7 296.64 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

187-21 14. TECHNICIEN EN ARCHITECTURE – OFFRE AMÉNAGEMENT DU BUREAU MUNICIPAL

Une technicienne en architecture de Squatec Mme Caroline Morin est venue voir l'édifice du bureau municipal au 73, Principale (caisse) et nous a soumis une offre de services pour la réalisation de plans d'aménagement de nouveaux bureaux, d'une aire de conférence, ... au montant de 1 180 \$.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre reçue de la technicienne Mme Caroline Morin au montant de 1 180 \$ (taxes non applicables).

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

15. SOUMISSION ÉCLAIRAGE PATINOIRE – SAMSON ÉLECTRIQUE

Reçu de Samson électrique une soumission pour changer l'éclairage de la patinoire au montant de 10 500 \$ + taxes = 12 072.38 \$

Ce sujet est remis ultérieurement.

188-21 16. PARC AU CENTRE DU VILLAGE – CDL

Lettre de demande d'appui reçu du CDL pour leur projet de « Halte du marché »

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accorde son appui à la Corporation de développement du lac (CDL) dans ses démarches auprès de la MRC de Témiscouata pour l'obtention d'un appui financier de 10 000 \$ du Fonds Région et Ruralité pour défrayer en partie les coûts de réalisation de leur projet intitulé « Halte du marché ».

Et qu'elle fournisse au CDL une aide financière pour ce projet au montant de 3 000 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17. AFFAIRES NOUVELLES

189-21 17.1 TERRAIN STATION POMPAGE

Demande de M. Michel April qui a acheté le terrain à Mike Tsiminos (29, rue Principale), de pouvoir mettre des choses sur notre terrain adjacent au sien (27, rue Principale).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte que M. Michel April, propriétaire du 29, rue Principale puisse mettre des choses non fixes, non permanentes sur le terrain de la propriété municipale du 29, rue Principale, et ce sans aucune responsabilité de la part de la municipalité.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

17.2 CAMÉRA DE SURVEILLANCE - HALTE

Offre de Secur-Max à 1 280.20 \$ + tx = 1 471.91 \$

Sujet à rediscuter

190-21

17.3 APPUI - SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA RIVIÈRE DES AIGLES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le « Projet d'aménagement de l'habitat de l'omble de Fontaine et d'éducation à la préservation des écosystèmes aquatiques à la municipalité de Lac-des-Aigles » déposée par la Corporation de développement de Lac-des-Aigles dans la cadre d'un dépôt au programme AQUA de la Fondation de la faune du Québec.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.

Aucun citoyen n'est présent.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 178-21, 182-21, 184-21, 186-21, 187-21 et 188-21.



*Francine Beaulieu
Directrice générale*

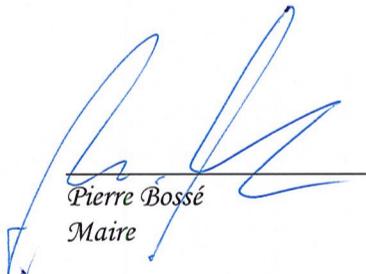
191-21

18. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



*Pierre Bossé
Maire*



*Francine Beaulieu
Directrice générale*



Maire



DG